

Contexte :

Notre pharmacie fait partie des **pharmacies conventionnées** (RBP IV/1).
Elle est habilitée à proposer des **prestations remboursées** par la caisse d'assurance maladie de base sur la base des points tarifaires acceptés par Santésuisse.

Catalogue de prestations :

Entretiens & Conseils



	Points tarifaires	Tarif de la prestation (SFr.)
Entretien/suivi d'adhésion	5-45	Selon fréquence et nombre médicaments ²
Préparation d'un semainier	20	21.60 ²
Conseils aux voyageurs	-	10 ¹
Informatisation et contrôle de carnet de vaccination	-	30

Triages et prises en charge

	Points tarifaires	Tarif de la prestation (SFr.)
Conseil approfondi (médicaments non compris)	-	8 ²
Consultation simple (médicaments non compris)	-	15 ²
Consultation approfondie/NetCare (médicaments non compris)	-	30 ²

Analyses & Dépistages



	Points tarifaires	Tarif de la prestation (SFr.)
Analyse Urine	-	10
Mesure du Poids / Taille / BMI	-	5 ¹
Mesure de Glycémie	-	10
Mesure de Tension	-	8 ¹
Cardiotest	-	49
Dépistage du sang dans les selles	-	46 ²
Dépistage allergies (aéro-allergènes, AllergoTest)	-	69
Dépistage de carence en fer (Ferritine + CRP / Bilan anémie)	-	75 / 105
Streptotest	-	39 ²
Otoscopie	-	30 ²

Autres services



	Points tarifaires	Tarif de la prestation (SFr.)
Pilule du lendemain	-	35 / 40
Locations de matériel	-	Selon matériel et durée
Petits pansements (matériel compris)	-	10
Soins des plaies (matériel compris)	-	30
Retrait tique/écharde	-	30
Acte de vacciner (prix du vaccin non compris)	-	30 ²

Autres prestations RBP IV



	Points tarifaires	Tarif de la prestation (SFr.)
Validation médicament	4	4.30 ²
Validation traitements	3	3.25 ²
Service d'urgence	16	17.30 ²
Prise sous surveillance	10	10.80 ²
Remise fractionnée	5	5.40 ²
Substitution	Max 20	Max 21.60 ²
Forfait méthadone (1-5x/semaine)	-	195/mois ²
Forfait méthadone (> 5x/semaine)	-	310/mois ²
Forfait méthadone courte durée (1-5x/semaine)	-	100/mois ²
Forfait méthadone courte durée (> 5x/semaine)	-	160/mois ²

Légende :

1. Prestations offertes aux patients/clients ayant un dossier dans notre pharmacie
2. Selon conditions contractuelles, prestations remboursées par les caisses d'assurance maladie

Informations supplémentaires :

Les pharmaciens conventionnés versent une **ristourne de 2.5%** à la caisse-maladie sur tous les médicaments dont le prix de fabrique est inférieur à SFr. 880.--. Les prix mentionnés s'entendent avec 2.5% de TVA.

Les pharmaciens de notre pharmacie sont actifs depuis longtemps pour la **maîtrise de l'évolution des coûts** médicamenteux grâce à la création des **Cercles de Qualité** et l'**Assistance Pharmaceutique** aux institutions.